Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2006)

Heft: 1: Une belle vie pour tout le monde

Artikel: Bien vivre en vieillissant : nous y contribuons

Autor: Seifert, Kurt

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Pro Senectute au service des personnes âgées



Pro Senectute s'engage pour les aînés depuis neuf décennies. Avec l'évolution démographique, son champ d'action s'est élargi et s'est modifié. Notre organisation assume cependant toujours le même mandat important en matière de politique so-

ciale: à savoir, soutenir les aînés qui sont confrontés à des difficultés, grâce à des prestations de service et financières. De nos jours, en Suisse, toujours plus de personnes peuvent profiter de leur retraite. Nombreuses sont celles qui, en bonne santé et bénéficiant d'une bonne situation financière, découvrent des libertés qui leur étaient inconnues. Les personnes retraitées sont libérées de certaines obligations. Elles peuvent choisir elles-mêmes les domaines dans lesquels elles souhaitent s'engager et organiser leurs journées à leur guise.

Vieillir n'est toutefois pas une partie de plaisir. Les personnes âgées sont confrontées à des pertes et la solitude les guette parfois lorsque leurs proches décèdent. Pro Senectute s'engage pour les aider à faire face à ces situations. Il faut préparer sa vieillesse, entretenir ses facultés et utiliser les réseaux. La troisième phase de vie couvre actuellement deux générations. Pro Senectute a des offres sur mesure pour toutes les personnes âgées afin de leur permettre de vivre de manière autonome à domicile le plus longtemps possible.

Grâce à ses nombreux collaborateurs engagés et ouverts d'esprit, Pro Senectute est une organisation dynamique et qui évolue avec son époque. La nouvelle identité visuelle de ps:info montre que notre fondation ne reste pas immobile. Nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et à les apprivoiser. Merci à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent!

Vreni Spoerry

Présidente du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse et directrice par intérim

THÈME

Bien vivre en vieillissant: nous y contribuons

Depuis 1917, Pro Senectute s'est engagé pour le bien-être et la dignité des personnes âgées de notre pays. Cet engagement est toujours d'actualité – et nécessaire. Les nombreuses activités et offres de notre fondation en témoignent.

Kurt Seifert – responsable des questions liées à la politique sociale et à la santé, Pro Senectute Suisse

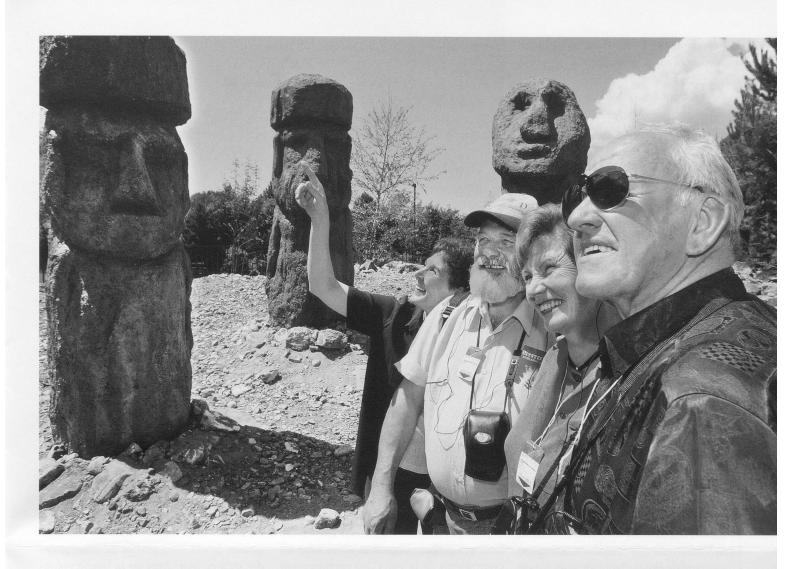
À la fin de la première guerre mondiale, quelques visionnaires – parmi lesquels des prêtres et des assistants sociaux – ont créé à Winterthour une fondation en faveur des «vieillards nécessiteux». Ils étaient conscients de la détresse des personnes âgées, qui n'étaient plus aptes au travail, et recevaient rarement une pension ou d'autres revenus. Ces hommes et

femmes étaient confiés soit à leur famille ou à des asiles misérables.

Depuis ses débuts, la fondation «Pour la vieillesse» — le nom «Pro Senectute» n'est apparu que plus tard — poursuivait deux objectifs: améliorer le sort des personnes âgées pauvres grâce à des contributions financières provenant de collectes de dons et des subventions de la collectivité publique et ancrer dans la loi une assurance vieillesse. Pour atteindre ces objectifs, les responsables de la fondation ont fourni un énorme engagement, qui a été en partie couronné de succès: Pro Senectute a joué un rôle de pionnier dans la création de l'AVS, entrée en vigueur en 1947.

Combattre la pauvreté des aînés Les collaboratrices et collaborateurs de la fondation se sont vite rendu compte sur le terrain qu'il ne serait jamais possible de combattre la pauvreté de nombreuses personnes âgées sans une prévoyance vieillesse ancrée dans la loi: pour ce faire, il était nécessaire d'avoir une assurance populaire! C'est uniquement en réussisant à à éradiquer la détresse matérielle des personnes âgées que la fondation serait aussi en mesure de s'occuper d'autres besoins – ce dont étaient déjà conscients les responsables de la fondation à l'origine.

La pauvreté accablant la vieillesse dans notre pays a été largement surmontée grâce à la mise en place progressive de l'AVS et des prestations complémentaires. L'obligation liée aux caisses de pension est venue s'ajouter plus tard. Sans une prévoyance vieillesse légale, la question de la sécurité matérielle des personnes âgées serait encore ouverte. C'est la raison pour laquelle Pro Senectute s'engage pour



une AVS forte et assurant le minimum existentiel. Mais cela n'est de loin pas encore le cas: aujourd'hui 12 pourcents des rentières et rentiers doivent recourir aux prestations complémentaires pour ne pas tomber en dessous du seuil de pauvreté. Un séjour dans un home médicalisé peut engendrer des coûts si élevés que le ou la future pensionnaire ne peut pas y faire face avec le montant qu'elle perçoit de l'AVS et de la caisse de pension.

Permettre des «libertés tardives»

Pour pouvoir profiter de «libertés tardives» avec l'âge, il faut d'abord ne pas avoir à craindre de se trouver dans une situation de détresse financière. C'est uniquement à cette condition que l'on peut ensuite développer d'autres besoins. Les personnes qui atteignent l'âge de l'AVS sont libres de toutes, contraintes professionnelles et ont en principe moins de contraintes familiales, ce qui leur laisse plus de temps libre. Ce nouvel espace temps qui se libère, est propice à certains choix: d'aucuns occupent leur temps par des marches, des excursions et des voyages, d'autres se

consacrent à des hobby ou recherchent le contact avec des personnes possédant les mêmes affinités.

Une large palette d'activités

Pro Senectute répond à ces divers besoins en offrant une large palette d'activités qu'il s'agisse du sport ou de la mobilité, de cours ou des activités d'intérêts communs. Certaines offres contribuent à entrevoir de nouvelles facettes de la vieillesse, à s'enrichir sur le plan humain.

Pro Senectute ne s'adresse pas seulement à de «jeunes seniors», qui souhaitent faire de nouvelles expériences et élargir leur horizon, mais aussi à des personnes âgées qui ne sont plus aussi mobiles et en forme: la fondation aimerait contribuer à maintenir le plus longtemps possible leur autonomie au quotidien.

Maintenir les acquis

Cette large palette d'offres est uniquement possible grâce à l'engagement de bénévoles et membres bénévoles d'organes et de commissions de Pro Senectute. Elle doit être assurée par une base financière. La convention sur les contributions avec la Confédération met à disposition des moyens provenant du fonds AVS pour le travail de Pro Senectute, crée les conditions pour un engagement à long terme en faveur des personnes âgées de notre pays. En parallèle, les contributions des cantons et des communes, et en particulier la vente de prestations de service, jouent un rôle important pour le financement de l'activité de la fondation.

Les sociétés d'une longue vie

90 ans après la création de la fondation, le mandat de Pro Senectute n'est de loin pas terminé. Notre époque connaît de grands changements: l'espérance de vie est plus élevée et il y a de plus en plus de personnes âgées qui peuvent aujourd'hui s'aménager du temps libre – sans contraintes professionnelles et familiales – et en profiter. Ce sont-là des acquis importants sur la voie d'une «société de longue vie». Pro Senectute s'engage pour que cette société permette aussi d'avoir une belle vie.